

Formulaire de diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou rénovation significative de bâtiments

Le formulaire est émis par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires¹. Il est accompagné d'une notice pour vous guider, à chaque étape, dans le remplissage et vous informer de vos obligations déclaratives. Les chiffres entre parenthèses renvoient vers la section d'aide au remplissage de la notice.

En tant que maître d'ouvrage vous devez transmettre ce formulaire rempli au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (soit en le remplissant en ligne sur la plateforme plateformepemd.developpement-durable.gouv.fr, soit en l'envoyant par mail à plateforme.PEMD@cstb.fr) **avant l'acceptation des devis ou la passation des marchés travaux.**

1 – L'opération

Adresse de l'opération :

Adresse (numéro et voie) : 145 Rue Division Leclerc

Code postal : 88140

Commune : Contrexéville

Date estimée de début du chantier : 08/2025

Date estimée de fin du chantier (optionnel) : MM/AAAA

L'opération est-elle (1) :

- ☒ Une démolition
- ☐ Une rénovation significative
- ☐ Les deux

Nombre de bâtiments concernés par la démolition : 1

Surface totale du plancher à démolir : 210m²

Nombre de bâtiments concernés par la rénovation significative : 0

Surface totale de plancher à rénover : 0m²

Typologies principales des bâtiments (2) :

- | | |
|---|---|
| ☐ Maison individuelle | ☐ Établissement d'enseignement |
| ☐ Logement collectif | ☐ Café, hôtel, restaurants |
| ☒ Commerces | ☐ Bâtiment à usage sportif ou de loisirs |
| ☐ Bureaux | ☐ ICPE |
| ☐ Bâtiment industriel | ☐ Autre : |
| ☐ Établissement de santé | |

Date d'obtention du permis de construire du bâtiment le plus ancien ou à défaut l'année de construction (approximative si la date précise n'est pas connue). S'il s'agit d'un lot, indiquez la date de l'année du bâtiment qui a la plus grande surface de plancher : 1980

1. Articles L. 126-34 et L. 126-35 du code de la construction et de l'habitation (Article 51 de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire).

Plus d'informations sur legifrance.gouv.fr

Cochez, s'il y en a eu, le(s) type(s) d'opération(s) au(x)quel(s) le bâtiment a été soumis depuis la date mentionnée ci-dessus :

- ☐ Rénovation importante (date optionnelle : MM/AAAA)
- ☐ Opération de décontamination (ex : désamiantage)
- ☐ Autre intervention importante
- ☐ Aucune opération
- ☒ Ne sait pas

2 – Le maître d'ouvrage

Si personne physique :

Nom d'usage :

Prénom :

Si personne morale :

Raison sociale : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE GRAND EST (EPFGE)

Numéro de Siret ou Siren : 301 365 847 00013

Adresse :

Numéro et voie : Rue Robert Blum

Code postal : 54700

Commune : Pont-à-Mousson

3 – Le diagnostiqueur

Si personne physique :

Nom d'usage : DE SOUSA

Prénom : Benjamin

Si personne morale :

Raison sociale : APAVE AICF

Numéro de Siret ou Siren : 90386907100626

Adresse :

Numéro et voie : 3 rue de l'Euron

Code postal : 54320

Commune : Maxéville

Assurance souscrite par le diagnostiqueur :

☒ **Je déclare qu'en cas de sinistre l'assurance souscrite couvre les activités du diagnostiqueur et que le montant de la garantie est d'au moins 300 000 € par sinistre et 500 000 € par année d'assurance.**

Nom de la compagnie d'assurance : AXA

Numéro de police : 10800807204

Date de validité : du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compétences du diagnostiqueur :

☒ **Je déclare pouvoir justifier des compétences du diagnostiqueur à la demande de l'administration. (3)**

4 – Le diagnostic

Date de la dernière visite de l'opération : 29/04/2025

Les bâtiments ou parties de bâtiments visitées par le diagnostiqueur :

Ensemble des locaux

Les parties de bâtiments non visitées :

/

Raisons pour n'avoir pas visité ces parties :

/

Le diagnostic a-t-il identifié des vices ou des désordres apparents dans des composants des bâtiments ?

☐ Oui ☒ Non

Le rapport de diagnostic fournit-il des indications sur les précautions de démolition ou de rénovation ?

☐ Oui ☒ Non

Documents consultés :

- ☐ Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) des bâtiments existants
- ☐ Plans
- ☒ Diagnostic amiante
- ☒ Diagnostic plomb
- ☐ Diagnostic termites
- ☐ Autres :

5 – Tableaux déclaratifs

! La complétion des tableaux 1 et 2 doit se faire à l'échelle de l'opération et non des bâtiments. Dans le cas où l'opération concerne plusieurs bâtiments, vous devez compléter les tableaux 1 et 2 à partir du rapport de diagnostic en faisant la somme des PEMD à l'échelle de l'opération et non des bâtiments.

Tableau 1 – Caractérisation des produits, équipements et matériaux (PEM) identifiés comme potentiellement réemployables (4)

Remplissez ces colonnes									Cochez la case pour indiquer si ces informations sont renseignées dans votre rapport de diagnostic (14)			
Catégorie (5)	Description (6)	Quantité disponible et unité appropriée (7)	Dimensions (8)	Type principal d'assemblage (9)	Âge estimé (10)	État de conservation ou de fonctionnement estimé (11)	Suspectez-vous la présence de substances dangereuses ou de polluant organique persistant dans ce PEM ? (12)	Matériaux constitutifs (13)	Localisation et fonction du PEM dans le bâtiment (15)	Conditions techniques et économiques pour permettre le réemploi du PEM (16)	Informations techniques disponibles (17)	Précautions de dépose, transport et stockage (18)

Tableau 2 – Caractérisation des déchets (19)

❗ Remplissez ce tableau pour l'ensemble des éléments (considérés dans ce tableau comme déchets) qui seront déposés lors du chantier. Les PEM qui ont été renseignées dans le tableau 1, car identifiées comme potentiellement réemployables, doivent de nouveau être renseignées dans le tableau 2 en les considérant cette fois-ci comme des déchets.

Déchets inertes (DI)

Identification des déchets				Destinations (21)	Valorisation (22)				Élimination (22)		Condition techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ?	Valorisation matière			Valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? (24)
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblaiement, comblement de carrière	% À incinérer avec valorisation énergétique			
Béton	170101	136.851		☐	0.00%	33.00%	38.00%	0.00%		29.00%	
Briques				☐							
Tuiles et céramiques	170103	3.586		☐	0.00%	38.00%	38.00%	0.00%		24.00%	
Mélanges de béton, tuiles et céramique ne contenant pas de substances dangereuses				☐							
Verre (sans cadre ou montant de fenêtres)				☐							
Mélange bitumineux ne contenant pas de goudron	170302	18.8		☐	0.00%	33.00%	0.00%	0.00%		67.00%	
Terres et cailloux ne contenant pas de substance dangereuse				☐							
Terres et pierres				☐							
Déchets de matériaux à base de fibre et de verre				☐							
Emballage en verre				☐							
Verre (triés)				☐							
Déchets inertes (DI) : Si votre DI ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											

Déchets non dangereux non inertes (DNDNI) 1/3

Identification des déchets				Destinations (21)	Valorisation (22)				Élimination (22)		Condition techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ?	Valorisation matière			Valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? (24)
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblaiement, comblement de carrière	% À incinérer avec valorisation énergétique			
Plâtre											
Plaques et carreaux	170802	0.557		☐	0.00%	16.00%	0.00%	0.00%		84.00%	
Enduits et supports inertes				☐							
Bois											
Bois A (emballages, palettes)				☐							
Bois B : BR1	170201	1.877		☐	0.00%	41.00%	0.00%	36.00%		23.00%	
Bois B : BR2				☐							
Métaux											
Cuivre	170401	0.197		☐	0.00%	90.00%	0.00%	0.00%		10.00%	
Aluminium				☐							
Ferreux	170405	4.447		☐	0.00%	87.19%	0.00%	0.00%		12.81%	
Zinc				☐							
Autres, non ferreux : Si votre DND métal ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											
Plastiques											
PP				☐							
PE				☐							
PVC	170203	0.006		☐	0.00%	5.00%	0.00%	9.00%		86.00%	
PS				☐							
PSE				☐							
XPS				☐							
Polyuréthane				☐							
Autres plastiques : Si votre DND plastique ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											

Déchets non dangereux non inertes (DNDNI) 2/3

Identification des déchets				Destinations (21)	Valorisation (22)				Élimination (22)		Condition techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ?	Valorisation matière			Valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? (24)
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblaiement, comblement de carrière	% À incinérer avec valorisation énergétique			
Matériaux isolants hors isolants polymères											
Laines minérales de verre	170604	0.45		☐	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%		100.00%	
Laines minérales de roche				☐							
Isolants biosourcés				☐							
Autres matériaux isolants : Si votre DND isolant ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											
Revêtements de sol											
Moquette				☐							
Linoléum	170904	0.08		☐	0.00%	0.00%	0.00%	50.00%		50.00%	
Parquet (massif, flottant)				☐							
Autres revêtement de sol : Si votre DND sol ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											
Revêtement d'étanchéité											
Revêtements d'étanchéité bitumineux				☐							
Revêtements d'étanchéité synthétiques				☐							

Déchets non dangereux non inertes (DNDNI) 3/3

Identification des déchets				Destinations (21)	Valorisation (22)				Élimination (22)		Condition techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ?	Valorisation matière			Valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? (24)
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblaiement, comblement de carrière	% À incinérer avec valorisation énergétique			
Complexes											
Staff, stuc et plaques de gypse cellulose				☐							
Panneaux sandwich				☐							
Complexes plâtre + isolant				☐							
Autres matériaux complexes : Si votre DND complexe ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											
Divers											
Fenêtres et autres ouvertures vitrées : bois/alu/pvc et simple vitrage ou double vitrage	170904	1.443		☐	0.00%	27.61%	0.00%	0.00%		72.39%	
Mélange de DND listés ci-dessus				☐							
Végétaux				☐							
Terre végétale				☐							
Autres matériaux ou déchets non dangereux (DND) : Si votre DND divers ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											

Déchets d'équipements

Identification des déchets				Destinations (21)	Valorisation (22)				Élimination (22)		Condition techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ?	Valorisation matière			Valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? (24)
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblaiement, comblement de carrière	% À incinérer avec valorisation énergétique			
Équipements sanitaires (lavabos, éviers, WC, ...)	170103	0.104		☐	0.00%	23.00%	45.00%	0.00%		32.00%	
Génie climatique (chauffage, climatisation, ventilation)				☐							
Équipements de chauffage, climatisation ou frigorifiques contenant des fluides frigorigènes dangereux				☐							
Matériel industriel ou mobilier				☐							
Conduits de fluide et canalisations				☐							
Câbles				☐							
Équipement divers (ascenseurs, armoires TGBT, ...)	200136	0.01		☐	0.00%	83.00%	0.00%	8.00%		9.00%	
Divers											
Luminaires (tubes fluorescents, lampes à décharges, lampes à LED)	200121*	0.027		☐	0.00%	87.80%	0.00%	0.00%		12.20%	
Électroménagers				☐							
Autres DEEE contenant des substances dangereuses : Si votre DEEE ne contenant pas des substances dangereuses ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											
Autres DEEE non dangereux : Si votre DEEE ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											

Déchets dangereux (DD)

Identification des déchets				Destinations (21)	Valorisation (22)				Élimination (22)		Condition techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ?	Valorisation matière			Valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? (24)
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblaiement, comblement de carrière	% À incinérer avec valorisation énergétique			
Amiantes:				☐							
Enrobés à chaud contenant du goudron				☐							
Revêtements d'étanchéité contenant du goudron				☐							
Éléments recouverts de peinture contenant des substances dangereuses	170903*	7.35		☐	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%		100.00%	
Bois traités contenant des substances dangereuses (Bois C)				☐							
Terres contenant des substances dangereuses				☐							
Déchets dangereux (DD) : Si votre DD ne contenant pas des substances dangereuses ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document											

Tableau annexe

Identification des déchets				Destinations (21)	Valorisation (22)				Élimination (22)		Condition techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ?	Valorisation matière			Valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? (24)
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblaiement, comblement de carrière	% À incinérer avec valorisation énergétique			
Autres DEEE contenant des substances dangereuses	200135*	0.026		☐	0.00%	76.60%	0.00%	9.70%		13.70%	
Carton (non emballage)	20 01 01	0.033		☐	0.00%	100.00%	0.00%	0.00%		0.00%	
Génie climatique (chauffage, climatisation, ventilation)	200136	0.189		☐	0.00%	83.00%	0.00%	8.00%		9.00%	